



## UNION DÉPARTEMENTALE DES SAPEURS-POMPIERS DU VAL D'OISE

---

### Compte rendu de la commission des sports de l'UDSP95

#### Taverny, jeudi 10 décembre 2015

Le jeudi 10 décembre 2015 à Taverny, dans les locaux de l'UDSP95 s'est tenue une réunion de la commission des sports en présence des responsables et membres de sections.

#### Présents :

André VERLANDE, président de l'Union Départementale  
Martin WIBLE, vice-président responsable de la commission des sports  
Olivier BAUJOIN, trésorier de la commission des sports et responsable section football  
Katell HELLEC, administrateur UD, commission des sports  
Roger GARCIA, Sébastien CROUZEAUD, Marcel SESE, section rugby  
Aurélien NIVART, section endurance  
Yann BOBIN, Laurent MATHIEU, Thierry GAU, section cyclisme  
François BERRIER, section golf

#### **1. Finances/budget 2016 :**

Le trésorier de la commission des sports demande aux sections d'effectuer le plus possible, pour un souci de trésorerie, de paiements avant le 31 décembre 2015 en rappelant que pour chaque paiement un justificatif doit correspondre.

Les dépôts de chèques doivent être prioritairement faits par Martin WIBLE ou Olivier BAUJOIN afin de faciliter la gestion. Sinon, un justificatif clair et précis doit leur être adressé. En effet, le trésorier précise qu'il arrive qu'il soit obligé de rechercher à quoi correspond les versements.

À chaque chèque correspond un justificatif, pièces comptables notamment par rapport au nombre de chèques de remboursements individuels pour les sections Golf et Cyclisme.

Il est souhaité que les amicales soient une interface privilégié pour le paiement.

Concernant le sponsoring il est recommandé de demander aux sponsors de payer directement l'équipementier ou les prestations afin de simplifier la gestion pour l'UD notamment vis-à-vis de la subvention versée.

Il est rappelé aux sections de ne pas thésauriser afin de permettre à l'U.D.S.P.V.O. de calculer au plus juste la subvention annuelle. Il est demandé d'avoir une vision sur les projets notamment d'équipement pour justifier auprès du comptable.

La justification du fond de roulement ainsi que des bénéfices est importante et ce afin de ne pas avoir à baisser la subvention.

Ainsi, il est également souhaité que les dépenses se fassent en priorité sur la subvention de l'Union Départementale.

Sur la question du fond de roulement et de la subvention tardive notamment pour les sections n'étant pas sur une année calendaire, le président de l'UD évoque le vote du budget du SDIS et de la subvention à l'UD en octobre ou novembre par le CASDIS. La subvention devant ainsi arriver plus tôt, le fond de roulement pourrait être plus faible.

Martin WIBLE fait un point sur le montant présent sur les comptes et sur les sommes allouées à chaque section sur le budget prévisionnel 2016 voté en conseil d'administration de l'Union Départementale le 7 décembre 2015.

## ***2. Calendrier des manifestations sportives :***

Le responsable de la commission fait un point sur les manifestations sportives organisées par l'Union et demande à chaque section les dates des manifestations prévues en 2016 ainsi que le nombre de participants si celui-ci est connu. (Annexe)

Il est rappelé l'importance de communiquer sur les manifestations et de mettre en avant les résultats des participants. Les résultats peuvent être rendus visibles sur le site internet de l'UD ainsi que sur INTRASDIS.

Un rappel est également fait sur les règles de la prise en compte des accidents de service issues d'une note datant de mai 2015.

Enfin, le président de l'UD insiste sur le fait que des attestations ne peuvent être délivrées que pour les adhérents uniquement.

*Martin WIBLE  
Vice-président UDSP95  
Chargé des SPORTS*